

Ethos  
Place de Cornavin 2  
Case postale  
CH-1211 Genève 1  
T +41 (0)22 716 15 55  
F +41 (0)22 716 15 56  
www.ethosfund.ch

## Ethos : Principales étapes

- 2018** Le 11 mai, la société Sika annonce qu'un accord à l'amiable a été trouvé avec la famille Burkard et Saint-Gobain, ceci au bénéfice de toutes les parties impliquées au conflit, tout en assurant l'indépendance de la société. En parallèle, Sika annonce une assemblée générale extraordinaire en vue d'introduire l'action unique, de supprimer la limite d'inscription des droits de vote et la clause d'opting out. Ethos est très satisfait de cette issue d'un conflit de plus de trois ans dans lequel la Fondation avait obtenu le statut d'intervenant accessoire aux côtés des membres du conseil d'administration non liés à la famille Burkard. Cela démontre l'utilité d'un engagement actionnarial fort en vue de préserver l'indépendance d'une société et de promouvoir l'égalité de traitement entre actionnaires.
- 2017** Le 2 février, la Fondation Ethos marque son 20<sup>ème</sup> anniversaire avec une journée festive consacrée au thème « En tant qu'investisseurs, nous construisons le monde de demain ». Plusieurs personnalités, dont la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et le président du conseil d'administration de Novartis Jörg Reinhardt, participeront aux discussions autour de cette problématique, qui avait déjà constitué le fil conducteur du premier rapport annuel d'Ethos en 1997. Cet anniversaire est également l'occasion pour Ethos de publier ses huit principes pour l'investissement socialement responsable (ISR).
- Ethos obtient l'approbation de la FINMA pour l'ouverture de l'ensemble de ses fonds de placement aux investisseurs privés. Ainsi, les personnes privées peuvent désormais souscrire à des parts des fonds Ethos aux mêmes conditions que les investisseurs institutionnels et profiter des solutions de placement d'Ethos issues de ses 20 années d'expérience dans l'investissement socialement responsable (ISR) et combinant les meilleures pratiques dans ce domaine.
- Parallèlement, Ethos lance l'indice Ethos Swiss Corporate Governance Index (ESCGI). L'objectif de la méthodologie novatrice de l'ESCGI, lancé en partenariat avec SIX Swiss Exchange, est de proposer un indice pour les actions suisses qui réduit l'exposition des investisseurs à de sérieux risques de gouvernance en sous-pondérant ou en excluant des sociétés présentant de tels risques. L'approche réduit aussi l'exposition à de sérieuses controverses ESG et vise à améliorer le profil carbone de l'indice.
- 2016** En octobre, suite au succès du programme de dialogue avec les entreprises cotées en Suisse, Ethos et six institutions de prévoyance suisses créent un programme de dialogue avec les entreprises cotées à l'étranger, l'Ethos Engagement Pool International (EEP International). Le dialogue sur la gouvernance et la responsabilité sociale et environnementale est notamment engagé sous la forme de participation à

des initiatives internationales d'engagement collectif. Ainsi les membres du Pool profitent d'un réseau international constitué d'investisseurs institutionnels ou de groupements d'investisseurs dont Ethos fait partie depuis de nombreuses années.

L'engagement actionnarial fort et continu de la Fondation Ethos en faveur du maintien de l'indépendance de la société Sika se trouve récompensé lorsqu'en octobre, le Tribunal cantonal de Zoug rejette la plainte de la famille Burkard qui l'oppose au conseil d'administration de Sika. Ethos décide de maintenir son statut d'intervenant accessoire dans le recours de la famille Burkard contre la confirmation du droit du CA de Sika de limiter les droits de vote de la famille pour les votes liés à la vente des actions à Saint-Gobain.

2015 En janvier, Ethos lance un groupe de soutien à la résolution d'Ethos qui demande la suppression de la clause d'opting out chez Sika. Ce groupe comprend rapidement 220 investisseurs institutionnels et privés représentant 7% du capital et 4% des droits de vote. Lors de l'assemblée générale de Sika le 14 mars 2015, la résolution obtient 97% de soutien parmi les actionnaires non liés à la famille Burkard. Elle a malgré tout été rejetée, car la famille Burkard possède la majorité des voix et était opposée à la résolution.

Au mois de février, la Fondation Ethos accueille son 200<sup>ème</sup> membre. Cette étape réjouissante traduit la grande marque de confiance et l'intérêt croissant des institutions de prévoyance suisses pour l'investissement socialement responsable et l'exercice actif des droits d'actionnaires.

Lors de l'assemblée générale de la Fondation Ethos en juin, Kaspar Müller, président d'Ethos depuis 2007 et membre du Conseil depuis la création de la Fondation en 1997, ne se représente pas à réélection. Dominique Biedermann, jusqu'ici directeur d'Ethos, est élu pour lui succéder. Finalement, Vincent Kaufmann, directeur adjoint depuis 2013, devient le nouveau directeur.

En automne, à la veille du sommet de Paris sur le climat (COP21), Ethos lance un fonds en actions internationales composé de titres peu intensifs en émissions de carbone et rejoint également le Montréal Carbon Pledge, un groupement d'investisseurs s'engageant à publier les émissions de carbone de tous ou d'une partie de leurs portefeuilles. Dans ce cadre, Ethos communique dorénavant l'intensité carbone de l'ensemble de ses fonds en actions.

En décembre, la Fondation Ethos est acceptée en tant qu'intervenant accessoire en soutien du conseil d'administration de Sika dans la procédure en cours au Tribunal de Zoug. Ethos ouvre ainsi une nouvelle voie dans le domaine de l'engagement actionnarial.

2014 Ethos Services procède à une augmentation de capital pour financer la croissance et les développements liés à la mise en œuvre de l'initiative Minder. Cette augmentation de capital est souscrite par 17 institutions membres de la Fondation Ethos. La Fondation Ethos garde néanmoins deux-tiers du capital d'Ethos Services.

L'obligation de vote pour les caisses de pension suisses conduit de nombreuses institutions de prévoyance à utiliser les recommandations de vote d'Ethos pour l'exercice des droits de vote de leurs actions suisses. Dans ce cadre, Ethos conseille dorénavant plus de 200 clients institutionnels qui détiennent près de CHF 40 milliards

d'actions suisses, ce qui représente environ 3.5% de la capitalisation boursière suisse.

L'Ethos Engagement Pool (EEP), le programme de dialogue avec les sociétés suisses, accueille son 100<sup>ème</sup> membre. Fondé en 2004, l'EEP engage le dialogue avec les sociétés cotées en Suisse afin d'améliorer la gouvernance et de renforcer la responsabilité environnementale et sociale des entreprises. Ses membres gèrent CHF 17 milliards d'actions suisses.

Ethos publie sa première étude sur les donations politiques et philanthropiques effectuées par les sociétés cotées en Suisse.

L'annonce faite le 8.12.2014 par l'actionnaire principal de Sika, la famille Burkard (qui détient 16% du capital et 52% des droits de vote), de sa décision de vendre ses actions au concurrent Saint Gobain, a conduit à de nombreuses réactions hostiles. En particulier, Ethos et 11 importants actionnaires institutionnels suisses ont déposé une résolution demandant la suppression de la clause d'opting-out à l'assemblée générale du 14.4.2015.

2013 L'approbation de l'initiative Minder par le peuple suisse en mars 2013 suivie de la publication de l'ordonnance contre les rémunérations abusives (ORAb) conduit à une intense activité pour Ethos. L'obligation de vote prévue pour les institutions de prévoyance à partir de 2015 nécessite une adaptation des produits proposés. Ethos est notamment amené à élargir son univers d'analyse à la totalité des sociétés cotées comprises dans l'indice SPI et à développer une plateforme électronique pour faciliter l'accès aux analyses pour les clients.

La Fondation Ethos participe régulièrement à des initiatives d'engagement collectif international. Par exemple, à la suite du dramatique accident qui a fait 1100 morts dans l'effondrement d'une usine d'habits au Bangladesh, Ethos s'associe à 200 investisseurs institutionnels, originaires des Etats-Unis, du Canada, d'Australie et d'Europe, gérant près de 4'000 milliards de dollars pour faire pression sur les sociétés de l'industrie du textile. L'initiative demande à ces sociétés de respecter les droits humains et de mettre en place des politiques d'approvisionnement durables tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

En novembre, l'Université de Fribourg décerne le titre de docteur honoris causa à Dominique Biedermann, Directeur d'Ethos. Ce titre est une reconnaissance pour les activités réalisées à la tête de la Fondation Ethos, depuis seize ans, en matière d'investissement socialement responsable et d'actionnariat actif. Il s'agit également d'un grand honneur pour la Fondation Ethos qui voit son impact reconnu non seulement par le monde économique, mais aussi par les milieux académiques.

2012 La Fondation Ethos lance l'association à but non lucratif Ethos Académie. Le but de l'association est la promotion d'un environnement socio-économique stable et prospère. Cela correspond à l'un des deux buts de la Fondation Ethos. Dick Marty, ancien Conseiller aux Etats du canton du Tessin, préside le comité d'Ethos Académie. En fondant Ethos Académie, Ethos veut donner aux personnes privées la possibilité de contribuer à une économie saine et durable. Les cotisations des membres et les dons récoltés seront notamment utilisés pour des projets de sensibilisation de la société civile.

Dominique Biedermann, directeur et initiateur de la Fondation Ethos, reçoit le Prix 2012

de la Fondation Landis & Gyr. Cette distinction honore son rôle personnel de pionnier dans la mise en pratique des règles de gouvernement d'entreprise et des principes du développement durable dans la gestion de fortune. Ce prix reconnaît également l'importance du travail mené depuis 15 ans par la Fondation Ethos.

L'assemblée générale d'UBS du mois de mai a refusé l'augmentation de capital proposée pour financer les plans de participation des collaborateurs. Pour une première fois en Suisse, les actionnaires refusent une proposition du conseil d'administration d'une grande entreprise. Les actionnaires ont ainsi démontré qu'ils ne sont plus d'accord de cautionner un système de rémunération excessif. De plus, le rapport de rémunération a été contesté par 40% des voix et 47% des voix n'ont pas donné décharge au conseil d'administration. Au préalable, Ethos avait recommandé de s'opposer au rapport de rémunération d'UBS, à l'augmentation de capital, ainsi qu'à la décharge.

2011 En préambule à la saison d'assemblées générales, Ethos demande aux 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse si elles acceptent volontairement de soumettre le rapport ou le système de rémunération au vote consultatif des actionnaires à l'occasion de leur prochaine assemblée générale. Finalement ce sont 45 sociétés qui acceptent volontairement de procéder à un vote consultatif de l'assemblée générale sur le rapport ou le système de rémunération. Cela montre que l'initiative « Say on Pay » mené par Ethos au cours des deux dernières années commence à porter ses fruits.

Au printemps 2011, les fonds proposés par Ethos sont complétés par un fonds de fonds de private equity durable lancé en collaboration avec Unigestion. Ce fonds se concentre dans les domaines liés aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique, à la protection de l'environnement, ainsi qu'au marché des certificats de carbone.

Dans le domaine du conseil en matière d'investissement socialement responsable, Ethos propose dorénavant également des analyses détaillées et des ratings environnementaux, sociaux et de gouvernance d'un large univers de sociétés suisses et étrangères. Ethos prend aussi en charge des analyses de portefeuille en fonction de critères extra financiers ou de critères d'exclusions.

Le nombre de membres de la Fondation Ethos continue à croître à un rythme élevé pour la troisième année consécutive. En cours d'année, 19 nouveaux membres sont accueillis portant leur nombre à 124 en fin d'année. L'ensemble des membres représentent plus d'un million d'assurés et 150 milliards de francs sous gestion, soit près de 25% du deuxième pilier suisse.

2010 Quelques semaines avant son assemblée générale, Novartis communique à la surprise générale que la société renonce au cumul des fonctions et propose d'introduire un vote Say on Pay dans les statuts. Ethos peut retirer ses deux résolutions.

Suite notamment à la pression exercée par les résolutions Say on Pay d'Ethos, ce sont finalement 20 sociétés parmi les plus grandes sociétés cotées en Suisse qui acceptent de procéder à un vote consultatif sur le rapport ou le système de rémunération.

Le Carbon Disclosure Project (CDP) est mené en Suisse pour la quatrième fois par Ethos. Cette année le CDP porte sur les 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse et

est effectué dorénavant en partenariat avec Raiffeisen Suisse.

En septembre, l'Ethos Engagement Pool, à savoir le programme de dialogue avec les sociétés cotées en Suisse créé en 2004 avec deux caisses de pension, dépasse le cap des 50 caisses de pension membres.

En novembre, la Fondation Ethos accueille son 100<sup>ème</sup> membre. Les membres d'Ethos gère une fortune de près de CHF 140 milliards et représentent environ 900'000 assurés actifs et pensionnés.

2009 Suite à l'initiative « Say on Pay » d'Ethos, quatre des cinq sociétés (ABB, Credit Suisse Group, Nestlé et UBS) acceptent d'introduire le vote consultatif du rapport ou du système de rémunération. Ethos peut retirer sa résolution dans ces sociétés. Le conseil d'administration de Novartis refuse le vote consultatif. La résolution d'Ethos est présentée au vote de l'assemblée générale et obtient le soutien de 31% des voix.

Ethos obtient l'Award 2009 décerné par l'International Corporate Governance Network (ICGN) lors de la conférence annuelle qui se tient en juillet à Sydney. Ce prix est considéré comme la plus haute distinction dans le domaine de la gouvernance d'entreprise et récompense chaque année des réalisations exceptionnelles dans ce domaine. Selon le comité de nomination, Ethos a permis d'améliorer de manière significative l'état de la gouvernance et a produit un important impact positif dans sa région.

Une seconde initiative « Say on Pay » est lancée en automne sur le modèle de celle de l'année précédente. Une résolution Say on Pay est déposée auprès des quatre plus grandes sociétés qui n'ont pas encore introduit de vote consultatif des actionnaires (Holcim, Novartis, Swiss Re et Zurich Financial Services). De plus, une résolution « Stop Chairman CEO » visant à empêcher le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de CEO est déposée chez Novartis.

Raiffeisen Suisse confie à Ethos l'exercice des droits de vote des actions suisses détenues dans ses différents produits 3ème pilier. Au cours des années à venir, ce mandat sera progressivement étendu à d'autres fonds, en particulier la gamme des fonds durables « Futura ».

2008 Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la banque UBS convoquée pour demander une augmentation de capital, Ethos présente une résolution qui demande un contrôle spécial suite aux pertes massives due à la crise des « subprimes ». La résolution d'Ethos est soutenue par 44% des voix. UBS accepte de publier un rapport détaillé sur la situation de la banque et les mesures prises dans le cadre de la crise hypothécaire américaine.

En automne, Ethos et huit caisses de pension lancent une initiative « Say on Pay » auprès des cinq plus grandes sociétés cotées en Suisse (ABB, Credit Suisse Group, Nestlé, Novartis et UBS). Ethos dépose une résolution qui demande le vote consultatif du rapport de rémunération par l'assemblée générale auprès de chacune des cinq sociétés en vue de l'assemblée générale ordinaire du printemps 2009.

2007 Pour marquer son dixième anniversaire, Ethos organise un colloque consacré au dialogue entre actionnaires et entreprises. Peter Brabeck, Président de Nestlé, accepte

de faire le discours d'ouverture.

En collaboration avec la Banque Pictet & Cie, Ethos prend en charge l'extension du Carbon Disclosure Project au 50 plus grandes sociétés cotées en Suisse.

- 2006 Ethos publie la première étude détaillée sur les rémunérations des instances dirigeantes des cent plus grandes sociétés cotées en Suisse.
- Ethos figure parmi les premiers adhérents aux Principles for Responsible Investment (UN PRI) lancés par les Nations Unies.
- En décembre, Ethos ouvre un bureau de représentation à Zürich.
- 2005 Lors de l'assemblée générale de Nestlé, Ethos et cinq caisses de pension publiques présentent une résolution d'actionnaires qui demande d'empêcher le cumul des fonctions de président et CEO, suite à la nomination de Peter Brabeck. A la surprise générale, la résolution obtient 36% de soutien. Le conseil d'administration accepte d'engager un processus de révision globale des statuts pour améliorer les droits des actionnaires. Les nouveaux statuts sont approuvés en 2008. Un nouveau CEO est nommé et Peter Brabeck se concentre uniquement sur la fonction de président du conseil d'administration.
- Ethos devient membre suisse de l'European Corporate Governance Services (ECGS).
- 2004 Ethos lance un programme de dialogue avec les cent plus grandes sociétés cotées en Suisse sous le nom d'Ethos Engagement Pool. L'engagement vise à améliorer la gouvernance d'entreprise et à renforcer la responsabilité environnementale et sociale des sociétés concernées. Ce programme de dialogue compte aujourd'hui près de 130 membres.
- 2003 Ethos devient membre des trois groupements internationaux d'investisseurs Pharma Shareowners Group, Extractive Industry Transparency Initiative (EITI) et Institutional Investor Group on Climate Change (IIGCC).
- 2002 Ethos présente une résolution d'actionnaire aux assemblées générales de Credit Suisse Group et de Zurich Financial Services pour empêcher le cumul des fonctions de Président et CEO. La résolution obtient le score remarquable de 19% au Credit Suisse Group et de 36% à Zurich Financial Services. En l'espace de deux mois, les deux présidents-CEO (Lukas Mühlemann au Credit Suisse Group et Rolf Hüppi à Zurich Financial Services) sont contraints de quitter leurs fonctions.
- Ethos devient membre du réseau European Sustainable & Responsible Investment Forum (Eurosif).

- 2000 Création de la société Ethos Services SA dont la Fondation Ethos est le seul actionnaire jusqu'en 2014. Ethos Services a pour but de prendre progressivement en charge l'ensemble des services de gestion et de conseil en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et d'actionnariat actif. Parallèlement, la Fondation Ethos se concentre sur ses buts idéels de promouvoir l'ISR et de favoriser un environnement socio-économique prospère.
- 1999 Ethos enregistre son 50<sup>ème</sup> membre.
- 1998 Ethos s'oppose à la fusion des deux géants bancaires suisses UBS et SBS par crainte d'un risque systémique pour la place financière suisse au vu de la taille de la nouvelle banque UBS. L'histoire donnera malheureusement raison à Ethos une décennie plus tard.
- Février 1997 Création de la Fondation Ethos à Genève par une caisse de pension publique (Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'administration du Canton de Genève) et une caisse de pension privée (Caisse paritaire de prévoyance de l'Industrie de la Construction à Genève). Le but de la Fondation est de promouvoir l'investissement socialement responsable. Les membres de la Fondation doivent être des caisses de pension ou des fondations d'utilité publique suisses.
- A la fin de la première année d'activité, Ethos compte 25 caisses de pension membres et gère un portefeuille de CHF 270 millions d'actions suisses et européennes.

Mai 2018